

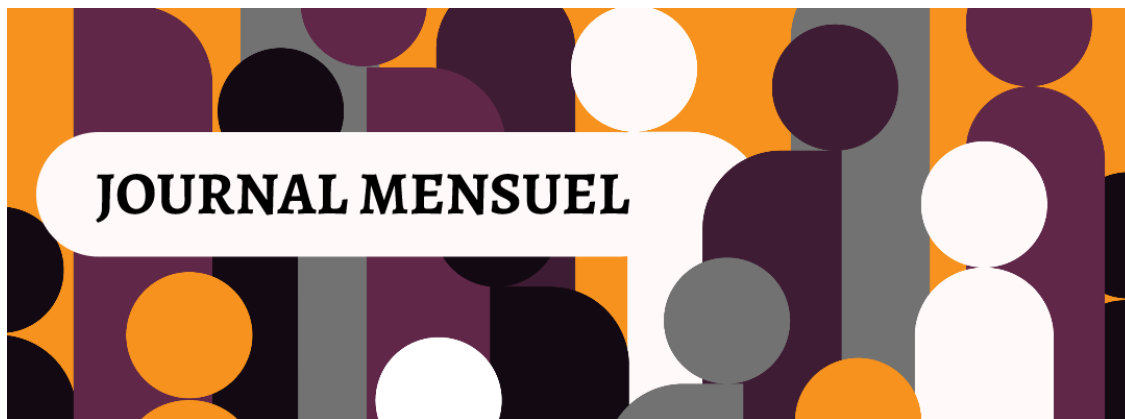
L'ALLIANCE SYNDICALE



 [SITE WEB](#) 

ADIM Montégérie

Édition Septembre 2025



Lundi 1er septembre 2025

Tel que prévu à notre entente collective, ce jour est férié.

Bon congé à toutes!

[Entente collective](#)



Cette année, la FIPEQ-CSQ célèbre **40 ans de luttes, de solidarité et de victoires collectives**. Pour souligner cette étape importante de notre histoire, nous avons collaboré avec une boîte de communication afin de créer une **vidéo commémorative** qui retrace les moments marquants de notre parcours syndical.

Vous y verrez les grandes mobilisations, les avancées syndicales, les gains concrets obtenus grâce à l'action collective, et surtout, la force des femmes qui ont bâti, jour après jour, notre fédération.

Depuis 1984, nous portons haut et fort les revendications des intervenantes en petite enfance. Ce chemin, nous l'avons parcouru ensemble, et c'est ce qui fait notre force.

Fières, fortes, essentielles et unies, nous poursuivons la lutte pour la reconnaissance, le respect et l'amélioration des conditions de travail dans notre réseau.

Prenez un moment pour découvrir ou redécouvrir ces 40 années d'histoire en images.

[Vidéo](#)



Loi 51 - Loi qui a permis la syndicalisation des RSE

Nous venons tout juste de terminer une 4e ronde de négociations, une fois de plus marquée par des discussions difficiles. Cela démontre malheureusement que notre profession n'est toujours pas reconnue à sa juste valeur par le gouvernement.

En tant que RSE, nous demeurons assujetties à la Loi 51, qui encadre et limite

les sujets pouvant faire l'objet de négociations.

Dès le début de notre démarche de syndicalisation, plusieurs enjeux majeurs se sont imposés et ils demeurent bien présents aujourd'hui. Le chemin vers une pleine reconnaissance est encore long, mais essentiel.

C'est pourquoi nous poursuivons sans relâche ce travail collectif afin de faire reconnaître notre statut de véritables travailleuses, essentielles et pleinement contributrices à la société.

Pour plus de détails cliquez ici:

[Loi 51 - Le début](#)



Allocation pour l'intégration en service de garde (AISG)

L'allocation pour l'intégration en service de garde (allocation) est un financement supplémentaire, accordé par le ministère de la Famille (Ministère) à un service de garde éducatif à l'enfance (SGEE) subventionné, pour accueillir un enfant qui présente une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujet à rencontrer des obstacles dans sa démarche d'intégration en service de garde.

Pour plus d'information nous vous invitons à consulter les documents ci-joints.

[Directive - AISG](#)

[Plan d'intégration - AISG](#)

[Foire aux questions - AISG](#)



Portrait de l'enfant

Portrait périodique - Plateforme numérique CSQ

Vous devez préparer les portraits périodiques des enfants? Bonne nouvelle! La **Centrale des syndicats du Québec** offre **gratuitement** aux **RSE** un outil facile à utiliser, pensé pour vous simplifier la tâche et vous accompagner pas à pas dans la rédaction. Inscrivez-vous dès maintenant et profitez-en!

[Plateforme numérique - Inscription](#)



Ententes négociées

La Centrale des syndicats du Québec est heureuse de vous informer qu'elle a conclu diverses ententes avec plusieurs partenaires, auxquelles vous avez droit en tant que membre

Nous vous invitons à consulter le document ci-joint afin de découvrir l'ensemble des avantages dont vous pouvez profiter.

[Ententes négociées 2025](#)



[CNESTT - RSE](#)



[Assurance emploi -
Gouvernement du Canada](#)



[La Personnelle CSQ -
Assurances auto et
habitation](#)



L'exécutif,

France Lavallée, Présidente

Rachel Gagnon, Vice-présidente

Caroline Rioux, Secrétaire-Trésorière